

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 28 juin 2019 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

**Présents :** Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER

**Absents représentés :** MC. FABRE DE ROUSSAC par C. BRISSEIS - M. GROSSO par M. IBARS - S. JEAN par G. REQUENA - S. BERBEZIER par M. ROUVIER - F. PEREZ par P. KAPPLER

**Absents :** JF. MARY - W. BIGNON - G. GUIRAUD - C. PINO

**22. Vote Budget Supplémentaire 2019 M14 Tourisme (Annexe 25)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5216-5

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2019,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2018,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable public ont été approuvés et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes compte 001 « Résultat d'investissement reporté » 44 237,75 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 138 685,02 €

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2019, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2018 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2019.

Il s'équilibre comme suit :

<b>Section investissement.....</b>	<b>68 922,77 €</b>
<b>Section fonctionnement.....</b>	<b>138 685,02 €</b>

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL		5 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES		10 000,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			138 685,02
		TOTAL OPERATIONS REELLES	20 000,00	138 685,02
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		118 685,02	
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	138 685,02	138 685,02

SECTION D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			-94 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		54 315,72	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 800,00	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			44 237,75
	RESTE A REALISER		807,05	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		807,50	0,00
		TOTAL OPERATIONS REELLES	68 922,77	-49 762,25
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			118 685,02
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	118 685,02
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	68 922,77	68 922,77

Par conséquent, il vous est proposé :

**D'adopter** le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe TOURISME détaillé ci-dessus,

**D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**

Oùï l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**

**À L'UNANIMITE**

**Adopte** le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe TOURISME détaillé ci-dessus,

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,**

**signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Marc Rouvier**

